



CHARADE SUMMER CUP 24 et 25 juillet 2021

L'Association Sportive de l'Automobile Club d'Auvergne

Nom de l'épreuve : Charade Summer Cup

Circuit : de Charade

Date de l'épreuve : 24 et 25 juillet 2021 nombre de jours : 2

Niveau de l'épreuve : Régional

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n°403 en date du 01/07/2021

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :

M CERLAND Serge licence n° 9221/1446

Membres :

M BEAULATON Michel..... licence n° 3816/1613

En attente..... licence n°

Directeur de l'épreuve :

M CHARPENTIER Yann..... licence n°169686/1446

Directeurs de Course :

M SIGNORET Christian..... licence n°2880/1602

M GIDAS Frédéric licence n°6026/1602

M licence n°

M AMIOT Antoine *Stagiaire* licence n°160005/0402

Commissaires Techniques Coupe de France :

M JOURNAUX Yvon..... licence n°19327/0809

M MONTJOTIN Jacques licence n°8818/1603

M licence n°

Commissaire Technique HTCC :

En attente..... licence n°

Commissaire Technique Twin Cup :

M GINIER Cédric licence n°28482/0805

Médecin Chef :

Dr LESPIAUCQ Christine..... licence n° 46467 /1602

Commissaire délégué à la sécurité :

M NORRE Nicolas licence n°207406/1602

Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents :

M AGOSTINHO Armand..... licence n°12775/0520

M GAYT Pascal..... licence n°20967/1446

Pilotes du safetycar :

M SUDRE Michel..... licence n°2404/1602

Chronométrage :

M RENAULT Florent..... licence n°34875/1609

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Horaires détaillés en annexe.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Vérifications administratives et techniques le Vendredi 23 juillet de 14h00 à 17h00 et le Samedi 24 juillet de 8h00 à 12h00

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Les engagements seront reçus jusqu'au **17 juillet 2021** minuit à l'adresse suivante :

ASACA – 3 rue Nicolas Joseph CUGNOT – 63100 CLERMONT FERRAND

Montant des frais de participation : **320 € ou 220 € par pilote en cas de double monte.**

Si à la date du 18 juillet 2021 le nombre d'inscription dans le groupe est inférieur à 20, l'organisateur se réserve le droit de modifier la composition des groupes admis dans chaque course selon les termes du Règlement de la Coupe de France.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

BERLINES (N/FN – A/FA – GT) – SPORTS PROTOTYPES – MONOPLACES – TWIN'CUP - HTCC

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire (par catégorie) : néant

Publicité facultative (par catégorie) : néant

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit de Charade bénéficie d'une licence de parcours n°008 valable jusqu'au 11 juin 2024

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 3,975 km

Départ lancé : pole à gauche

Départ arrêté : pole à droite

Nombre de voitures admises	Essais	Course
Groupe N/FN - GT	51	42
Groupe A	51	42
Sport Prototypes	40	33
Monoplaces	40	33

Panneau officiel d'affichage : module Depailler – tour de contrôle

Salle de briefing : module Depailler - salle rez de chaussée

Parc fermé : paddock

ARTICLE 10P. PRIX

Des coupes seront remises aux 3 premiers de chaque course.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 17

Nombre d'extincteurs par poste : 2 extincteurs portatifs de 9 kg, type ABC

Nombre de commissaires de piste 34

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 2

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges oui